

S'agit-il d'un conflit d'intérêts ou d'une intention criminelle ? Ou les deux?

Ron Gray

Ancien chef, PHC Canada

Durant les neuf années et demie du Premier Ministre Justin Trudeau au pouvoir, les Canadiens se sont habitués aux scandales au sein du Cabinet du Premier Ministre. Dès sa première année au pouvoir, il a été reconnu coupable de manquements à l'éthique pour avoir accepté des vacances de huit jours sur l'île privée de l'Aga Khan, aux Bahamas.¹ Puis, il y a eu l'affaire Elbowgate. Puis, l'affaire Kokanee (2018). L'affaire SNC-Lavalin (2019) a été l'une des manifestations les plus publiques de l'arrogance de M. Trudeau et de son apparente immunité judiciaire. D'abord, cherchant à protéger ses amis de SNC-Lavalin de poursuites criminelles, il a congédié sa ministre de la Justice, Jody Wilson-Raybould, pour avoir effectué son travail et refusé de le remplacer. Puis, il y a eu le scandale UNIS (2020), qui a vu la famille Trudeau bénéficier financièrement d'un organisme de bienfaisance financé par le gouvernement. Puis, le blackface a fait son apparition. Voyages coûteux. Hôtels à 6 000 \$ la nuit. La liste est longue.

D'une manière ou d'une autre, notre ancien Premier Ministre a réussi à conserver son poste lors de multiples élections, malgré son bilan catastrophique. Et ses sbires chevronnés à la Chambre des communes ont continué d'afficher une loyauté déplorable, en votant selon la ligne de parti sur une multitude de projets de loi attentatoires à la démocratie et, finalement, en utilisant inconstitutionnellement la Loi sur les mesures d'urgence, en saisissant les comptes bancaires d'honnêtes Canadiens et en recourant de manière flagrante à la violence, aux médias financés et à un système judiciaire pervers pour museler la dissidence.

Mais maintenant, nous avons un nouveau Premier Ministre. Pouvons-nous considérer que les comportements égoïstes et les conflits d'intérêts au sein du Cabinet du Premier Ministre appartiennent au passé ? Malheureusement, non.

Qu'en est-il de cela ? Imaginez qu'un parlementaire – peut-être récent, et donc peu familier avec les limites des conflits d'intérêts – adopte des politiques qui paralysent l'économie nationale, mais qui profitent à ses investissements personnels, même si ces derniers sont « cachés » dans un « trust aveugle », administré par un proche collaborateur ? C'est l'affirmation innocente de Mark Carney lors de son entrée en fonction.²

Il ignorait précisément quels étaient ces investissements (affirma-t-il) ; mais il savait alors et sait aujourd'hui précisément **dans quels domaines** ses 103 investissements étaient investis.³ Par exemple, il pourrait s'agir d'échanges de crédits carbone ou d'entreprises de captage du carbone, ou d'obligation pour les compagnies aériennes d'utiliser du kérosène dit à faible teneur en carbone ; ou encore de construction et de location de minuscules maisons modulaires à bas prix. Si cet homme adoptait ou soutenait des politiques susceptibles d'enrichir les entreprises engagées dans de telles activités – sachant qu'il en était un actionnaire majoritaire – cela entraînerait-il un conflit d'intérêts illégal?

Le nouveau Premier Ministre du Canada a été le fondateur de la GFANZ, la Glasgow Foundation for Net Zero,⁴ une organisation vouée à l'expansion des entreprises qui profitent de la réduction de la présence de dioxyde de carbone dans l'atmosphère mondiale (fondée sur l'hypothèse absurde selon laquelle, selon les mots récemment criés au Parlement canadien par un député libéral frénétique, permettre à davantage de CO₂ de s'échapper équivaut à déclarer : « Laissez le monde BRÛLER ! »

C'est absurde, bien sûr. La relation entre la température mondiale et le CO₂ est inverse : une hausse de la température mondiale entraîne une augmentation du CO₂ atmosphérique, et non l'inverse. Mais cela constitue une opération psychologique utile : une manipulation psychologique de l'opinion publique pour cautionner la « menace » imaginaire et illogique d'une « catastrophe climatique. » Et ce serait certainement un slogan publicitaire efficace pour des politiques qui enrichiraient des entreprises anti-carbone, comme celles de GFANZ.

De même, un actionnaire important d'une entreprise spécialisée dans la construction de minimaisons modulaires constaterait que le marché immobilier catastrophique du Canada, causé par une décennie de mauvaise gouvernance libérale, offre une occasion en or de tirer profit des politiques fédérales pour construire et louer de telles minimaisons. Cela serait également conforme à l'objectif du Forum économique mondial : « Vous ne posséderez rien et vous serez heureux. »

Bien sûr, ce serait aussi la mort du rêve canadien d'être propriétaire.

Un tel environnement politique à double tranchant serait idéal pour un parlementaire qui prétendrait « ne posséder que de l'argent liquide et des biens immobiliers, » tout en détenant des milliards de dollars d'actions et d'options dans une soi-disant « fiducie aveugle. »

En janvier, la commissaire à l'ingérence étrangère, la juge Marie-Josée Hogue, a déclaré – après avoir enquêté sur les interactions de certains députés avec des acteurs étrangers qui cherchaient à influencer les décisions politiques canadiennes – qu'elle n'avait trouvé aucun véritable traître ni acte de trahison.

« Certains parlementaires se sont livrés à une « conduite préoccupante » en matière d'ingérence étrangère, mais [elle] ne constate aucune trahison. »⁵

Non, ce ne serait pas tout à fait une trahison. Presque, mais pas tout à fait. C'est une partie du problème. Les Canadiens sont devenus trop enclins à accepter de la part de leurs politiciens des comportements qui ne seraient pas tolérés par un jury honnête de citoyens lucides, dotés d'un minimum de bon sens et de décence. Les politiciens repoussent les limites, puis demandent à leurs amis, qu'ils ont nommés juges, d'approuver leur décision sans discussion.

Il existe cependant un parti politique canadien qui ne croit pas à la campagne du GFANZ et de l'ONU visant à placer notre pays sous un contrôle centralisé fasciste : le PHC du Canada. Demandez aux médias traditionnels financés par le gouvernement pourquoi ils ne mentionnent jamais le PHC ? Ils seront trop gênés par leurs propres mensonges pour répondre, alors faites vos propres recherches. Visitez www.chp.ca/fr/ pour en savoir plus.

Notes de bas de page

¹ torontosun.com/news/national/right-dishonourable-scandals-that-defined-the-trudeau-era

² www.cbc.ca/news/politics/carney-conflict-of-interest-brookfield-blind-trust-1.7493849

³ torontosun.com/opinion/columnists/carneys-ethics-disclosure-raises-plenty-of-questions

⁴ en.wikipedia.org/wiki/GFANZ

⁵ www.theepochtimes.com/world/some-parliamentarians-engaged-in-concerning-conduct-on-foreign-interference-hogue-inquiry-says-but-finds-no-treason-5799572

Parti de l'Héritage Chrétien du Canada

chp.ca/fr/accueil • NationalOffice@chp.ca • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)

PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1

Autorisé par l'agent principal du Parti de l'Héritage Chrétien du Canada et peut être copié.
